

LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Développement Ressourcerie de Maurienne : Phase 2

Réf. appel à projet	1.2-2 Soutenir les activités à fort impact social et/ou environnemental		
Réf. objectifs	<p><u>Stratégique</u> : Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques, en particulier celles à fort impact social et environnemental ;</p> <p><u>Opérationnel</u> : Favoriser l'installation, la viabilité, l'attractivité et l'accessibilité (hors obligation réglementaire) des structures relevant de l'économie sociale et solidaire et/ou de l'économie circulaire</p>		

Date rédaction doc	18/11/2025	Planning prévisionnel projet	01/2026 au 04/2027
--------------------	------------	------------------------------	--------------------

Porteur de projet (statut)	LA MAURIENNERIE – La Perle des Bennes (privé)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input checked="" type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input checked="" type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET ET REPONSES AUX ENJEUX SPECIFIQUES DE L'APPEL A PROJET

Contexte : présentation du porteur de projet, genèse du projet

LA MAURIENNERIE est une association officiellement créée le 28 novembre 2023, qui s'inscrit pleinement dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Cette association a pour vocation la création et la gestion de la première ressourcerie de Maurienne, baptisée La Perle des Bennes.

Après plusieurs tentatives, un local répondant au cahier des charges de la ressourcerie a pu être loué, il s'agit de l'ancien garage Citroën à Saint Jean de Maurienne (niveau 0).

A ce jour, l'association compte plus de 150 adhérents dont une quarantaine de bénévoles actifs, elle a également eu le soutien de différentes collectivités ou organismes : l'État, le Département, Savoie Déchets, SIRTOMM, la 3CMA. Elle entretient également des liens solides avec différentes associations locales, comme : Les Ateliers de Maurienne et Partage Solidaire...

L'ouverture officielle de la surface de vente de la ressourcerie date du 6 février 2025 et l'inauguration du 18 mars 2025.

Les finalités poursuivies par l'association sont les suivantes :

- Assurer la gestion de la ressourcerie ;
- Œuvrer en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement à travers la valorisation et la gestion des déchets par la collecte, le tri, la remise en état d'objets, le détournement d'usage et la transformation artisanale ou artistique ; favorisant la seconde main ;
- Sensibiliser le grand public à ces thématiques par l'organisation d'ateliers, d'animations et de tout autre type de manifestation, dans une démarche d'éducation à l'environnement ;
- Contribuer au lien social, favoriser l'inclusion et l'égalité sociale et économique, notamment par la vente à bas prix, le don d'objets, ainsi que par la création d'emplois ;
- Favoriser la rencontre entre acteurs locaux en lien avec les objectifs de l'association.

Objectifs du projet

La genèse du projet a été structurée en deux phases distinctes, allant de l'aménagement initial à la consolidation du modèle économique et social.

Phase 1 : Aménagement intérieur et ouverture au Public

La première phase, débutée dès l'officialisation de l'association, a été consacrée aux travaux d'aménagement et de mise en conformité du local en vue de son ouverture au public

Ces travaux ont été réalisés à la fois par des entreprises, mais également grâce à l'investissement important des bénévoles. Pendant les travaux, en attendant l'ouverture de la surface de vente, l'association a organisé plusieurs ventes en extérieur, ce qui a permis de tester l'organisation et le fonctionnement.

Phase 2 : Consolidation, Aménagements Extérieurs et Développement Social

C'est cette phase, qui fait l'objet de la présente demande. L'aventure est loin d'être terminée et de nombreux projets et travaux restent à accomplir pour assurer la pérennité et le plein fonctionnement de la Ressourcerie

L'objectif est d'optimiser le fonctionnement et de renforcer l'impact social et environnemental du projet, notamment par :

- L'Aménagement Extérieur : Le local dispose d'un terrain de 1500m² comprenant un préau couvert de 188 m². Les travaux vont désormais se concentrer sur l'aménagement extérieur, par l'aménagement du préau, la création des rangements, la réalisation de parkings et d'une voirie pour déboucher sur la rue des Chaudannes pour gérer l'affluence croissante lors des dépôts et des ventes.
- La Consolidation de l'Emploi : Conformément à son engagement dans l'ESS, elle souhaite consolider sa première création d'emploi, par la transformation d'un CDD en CDI.
- Le Développement des Ateliers de Valorisation : Un travail spécifique sera mené autour de l'activité de l'upcycling – processus qui consiste à transformer des objets destinés au rebut en produits d'une valeur supérieure. La Ressourcerie souhaite développer ces ateliers créatifs, qui s'inscrivent dans une démarche artistique déjà présente sur le territoire, et qui nécessitent des ateliers de valorisation fonctionnels et équipés.

Cette seconde phase est essentielle pour concrétiser le rôle de la Ressourcerie en tant qu'interface entre l'économie, l'environnement (réduction des déchets) et le social (création de lien et d'emploi).

Action(s) prévue(s)

En fonctionnement : il s'agit de transformer le premier emploi créé par l'association, poste de valoriste CDD (d'un an) en CDI. La présence de salariés au côté des bénévoles permet de garantir le fonctionnement durant toute la semaine, par un travail préparatoire, les bénévoles étant souvent plus présents lors des ventes ou des dépôts.

En investissement :

les travaux concernent l'aménagement extérieur avec en particulier :

- La fermeture du préau : pose d'une clôture, d'un portail et d'un portillon, ce qui permettra d'exposer en toute sécurité les meubles, d'organiser l'espace pour les retours éco-organismes.
- La création d'une voirie débouchant sur la rue des Chaudannes, ce qui permettra au site de disposer d'une entrée et d'une sortie différentes. En effet aujourd'hui le site ne dispose que d'un passage étroit source de blocage et d'insécurité.
- L'optimisation du parking tout en renforçant la sécurité, par la création d'une signalétique horizontale et verticale.

- La création sous le préau et à l'extérieur de structures pour optimiser le rangement et l'exposition, par l'achat de matériel (racks) et de matériaux.
- L'achat de matériel pour la mise en place d'ateliers de recyclage ou de valorisation (upcycling / surcyclage) : machine à bois, graveur laser.

Public(s) cible(s)

La ressourcerie est ouverte à toute la population du territoire, ainsi que les touristes et les saisonniers.

Résultats attendus (« nous aurons réussi si »)

Nous aurons réussi en :

- En transformant un emploi CDD en CDI.
- En augmentant la fréquentation du site, en sécurisant les dépôts.
- En maintenant le modèle économique, voire en augmentant le total des ventes.
- En contractualisant dans la durée avec les éco-organismes.

Suivi-évaluation envisagés

- La création d'un CDI,
 - Suivi de la fréquentation, ainsi que du montant des ventes.
- le nombre d'ateliers / d'actions mis en place.

REPONSES AUX AUTRES CRITERES D'EVALUATION

Valeur ajoutée et articulation par rapport à l'existant

Par l'intermédiaire de différents partenariats avec des associations ou des institutions, la ressourcerie a pu offrir de nouveaux services sur le territoire, soit directement soit par l'intermédiaire de ses partenaires. A titre d'exemple, on peut citer :

- la convention avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et Probation (SPIP), la ressourcerie accueille des personnes du territoire qui doivent réaliser des Travaux d'Intérêt Général (TIG) ou des mesures réparatrices, notamment les week-end (peu de structures sont ouvertes sur ces créneaux).
- Convention avec l'Institut Médico-Educatif (IME) permet à des jeunes encadrés par leurs accompagnateurs de réaliser des tâches (petits tests, tri, vérifier la complétude des jeux...) pour se rapprocher du monde du travail.
- Rapprochement avec les Ateliers de Maurienne qui offrent une prestation de vide maison, depuis la création de la ressourcerie, les objets ou meubles collectés ne sont plus tous mis en déchetterie mais peuvent trouver une seconde vie.

Concertation, approche partenariale

La constitution même de l'association, LA MAURIENNERIE, qui gère la ressourcerie est composée de 3 collèges : 12 membres individuels, 4 membres de droits (pour le SIRTOM et la 3CMA), et 6 membres représentants 6 associations, cela lui permet d'avoir un bon ancrage territorial.

Comme évoqué ci-dessus, la ressourcerie a déjà contractualisé avec plusieurs organismes, elle offre également aux associations du territoire un service de prêt de matériel, qui est très utile lors de leurs événements ou manifestations.

La mise en place d'atelier de recyclage ou de création artistique permettra également un rapprochement avec de nouveaux partenaires (artistes, créateurs, associations).

Innovation

A ce jour, la Maurienne comptabilise peu d'associations travaillant dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), notre structure est la seule ressourcerie de la Maurienne. La mise en place

d'ateliers, de recyclage sous la forme de « faire soi-même » ou de « repair café » permettra d'offrir des services qui n'existent pas encore sur le territoire.

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

L'action même d'une ressourcerie s'inscrit pleinement dans la transition énergétique et écologique en donnant une seconde vie aux objets. En récupérant, réparant et réemployant, elle réduit les déchets et limite la production de nouveaux biens, souvent coûteuse en énergie et en matières premières. Elle participe ainsi à préserver les ressources, à diminuer l'empreinte carbone et à sensibiliser chacun à des modes de consommation plus responsables. C'est un lieu où se construit, concrètement, l'avenir durable.

ASPECTS FINANCIERS				
Montant prévisionnel du projet global (€ HT) : 79 988.27 €				
Taux de l'aide LEADER sur le montant global du projet : 50 % [condition éligibilité > 30%]				
Type de dépenses				
<input type="checkbox"/> Uniquement fonctionnement	<input type="checkbox"/> Uniquement investissement			
<input type="checkbox"/> Mixte < 70 % Investissement	<input checked="" type="checkbox"/> Mixte > 70 % Investissement			
Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide (€ HT)				
FEADER (LEADER)	Département	3CMA	Autofinancement	
50%	19 %	21 %	10 %	100 %
40 000 €	15 000 €	17 000 €	7 998.83 €	79 988.27 €
Détails des dépenses				
- Investissement : Travaux, matériel et matériaux : 56 000€ HT				
- Fonctionnement 1 Emploi à temps plein : 24 000 €				
NB : Reste à la charge de l'association 11 200 € de TVA, soit un autofinancement global de 19 200€				

Version avant sélection – comité de programmation 11/12/2025